

**AVIS DE CONVOCATION à l'assemblée annuelle  
des détenteurs d'actions ordinaires de la  
Banque Nationale du Canada et avis d'accès  
aux documents reliés aux procurations**

Fairmont Le Château Frontenac  
1, rue des Carrières  
Québec (Québec) Canada

Joignez-vous à nous lors de l'assemblée annuelle  
afin de vous prononcer sur les questions suivantes :

**ORDRE DU JOUR**

1	Recevoir les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant	Partie 2 de la Circulaire et rapport annuel 2018
2	Élire les administrateurs	Partie 2 de la Circulaire
3	Examiner une résolution consultative en vue d'accepter l'approche du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») en matière de rémunération de la haute direction	Partie 2 de la Circulaire
4	Nommer Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant	Partie 2 de la Circulaire
5	Examiner et, le cas échéant, confirmer par résolution extraordinaire, l'approbation du Règlement administratif relatif à la rémunération des administrateurs qui établit à 3 500 000 \$ le montant global de la rémunération pouvant être versée à l'ensemble des administrateurs de la Banque au cours d'un exercice	Partie 2 de la Circulaire
6	Examiner les propositions présentées par un actionnaire	Partie 2 et Annexe A de la Circulaire
7	Examiner toute autre question dont l'assemblée pourrait être dûment saisie	Partie 2 de la Circulaire

Pour plus de renseignements,  
veuillez consulter :

**VOTEZ  
MAINTENANT!  
C'est simple.**

Il est très important que vous lisiez attentivement la Circulaire avant d'exercer vos droits de vote rattachés aux actions ordinaires de la Banque.

**Consultez la Circulaire sur le site Internet  
bnc.ca à l'adresse [bnc.ca/relationinvestisseurs](http://bnc.ca/relationinvestisseurs)  
ou sur [sedar.com](http://sedar.com)**

Vous trouverez joint au présent avis un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote que vous pourrez utiliser pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires de la Banque. Vous pouvez exercer vos droits de vote avant ou lors de l'Assemblée. **Veillez prendre note que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, veuillez donc conserver celui que vous avez reçu avec le présent avis pour exercer vos droits de vote.**

DÉTENTEUR INSCRIT	PROPRIÉTAIRE VÉRITABLE
 <b>VOTER via le formulaire de procuration</b> Vous devez suivre les instructions se trouvant sur votre formulaire de procuration et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :    Votre formulaire de procuration devra, pour être valide, être reçu par Société de fiducie Computershare du Canada <b>au plus tard le lundi 22 avril 2019 à 17 h (HAE).</b>	<b>VOTER via le formulaire d'instructions de vote</b> Vous devez suivre les instructions se trouvant sur votre formulaire d'instructions de vote et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :     Votre intermédiaire doit recevoir vos instructions suffisamment à l'avance pour que votre vote soit traité <b>avant 17h (HAE) le lundi 22 avril 2019.</b> Référez-vous aux directives apparaissant sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous préférez voter lors de l'Assemblée ou nommer un fondé de pouvoir afin de vous y représenter et y exercer vos droits de vote, veuillez vous référer à votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote, de même qu'à la partie 1 de la Circulaire pour connaître la marche à suivre.

## Comment obtenir un exemplaire imprimé de la Circulaire?

Vous pouvez demander de recevoir sans frais un exemplaire de la Circulaire imprimée avant l'Assemblée, ou dans l'année qui suit la date de dépôt de la Circulaire, en suivant la procédure suivante:

DÉTENTEUR INSCRIT		PROPRIÉTAIRE VÉRITABLE
Avant l'Assemblée, composez le :	Après l'Assemblée, composez le :	Composez le <b>1 877 907-7643</b> (sans frais au Canada et aux États-Unis)  ou allez sur le site Internet <b>proxyvote.com</b> et entrez le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.
<b>1 866 962-0498</b> (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 1 514 982-8716 (autres pays)	<b>1 866 964-0492</b> (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 1 514 982-8714 (autres pays)	
Entrez le numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration, lorsque requis.		

Si vous en faites la demande avant la date de l'Assemblée, la Circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables. Pour recevoir la Circulaire avant la date limite du vote et la date de l'Assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard le jeudi 4 avril 2019 à 17 h (HAE).

Si vous en faites la demande le jour de l'Assemblée ou dans l'année suivant le dépôt de la Circulaire, celle-ci vous sera envoyée dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

## Détenteur inscrit ou propriétaire véritable?

Vous êtes détenteur inscrit si les actions ordinaires que vous détenez sont immatriculées à votre nom au registre de la Banque. Vous êtes propriétaire véritable si vos actions ordinaires sont détenues en votre nom par un intermédiaire, tel un courtier en valeurs mobilières. Pour plus d'information, consultez la Partie 1 de la Circulaire.

## Procédures de notification et d'accès

Conformément à la réglementation en valeurs mobilières et à l'autorisation du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, la Banque suit les procédures de notification et d'accès pour la transmission de la Circulaire dans le cadre de la sollicitation de procurations effectuée par la direction de la Banque, aux fins indiquées dans l'avis de convocation, en vue de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque, ainsi que pour toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement. Ainsi, à moins d'en faire la demande, vous ne recevrez pas la Circulaire par la poste.

Les procédures de notification et d'accès permettent un accès plus rapide à la Circulaire, contribuent à la protection de l'environnement en réduisant la consommation d'arbres, d'eau et d'énergie, et aident à réduire les coûts élevés d'impression et d'expédition. La Banque est fière de poser ce geste pour l'environnement.

**VOTEZ  
MAINTENANT!**  
C'est simple.

Il est très important que vous lisiez attentivement la Circulaire avant d'exercer vos droits de vote rattachés aux actions ordinaires de la Banque.

Consultez la Circulaire sur le site Internet **bnc.ca** à l'adresse **bnc.ca/relationinvestisseurs** ou sur **sedar.com**

## Questions ou aide au vote

Pour toutes questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'Assemblée, ou pour de l'aide au vote, veuillez communiquer avec la firme de sollicitation de procurations Laurel Hill Advisory Group, mandatée par la Banque, en composant le **1 877 452-7184** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 1 416 304-0211 (autres pays) ou par courriel à l'adresse suivante : **assistance@laurelhill.com**.